

BAREME (1er/01/2020)

HONORAIRES DE TRANSACTIONS VENTES
TOUTES TAXES COMPRISES

DE	TOTAL HT	TOTAL TTC
Jusqu'à 20 000 €uros	2 916,67 €	3 500 €
20 001 à 80 000 €uros	4 166,67 €	5 000 €
80 001 à 120 000 €uros	6 666,67 €	8 000 €
120 001 à 200 000 €uros	8 333,33 €	10 000 €
200 001 à 300 000 €uros	9 166,67 €	11 000 €
300 001 à 350 000 €uros	10 000,00 €	12 000 €
350 001 à 400 000 €uros	10 833,33 €	13 000 €
400 001 à 450 000 €uros	11 666,67 €	14 000 €
450 001 à 500 000 €uros	12 500,00 €	15 000 €
500 001 à 550 000 €uros	13 333,33 €	16 000 €
A partir de 550 001 €uros	---	3 %
PROGRAMME NEUF	3 % du prix de vente	

HONORAIRES DE LOCATION :

■ **HONORAIRES DE GESTION : 6 % H.T.**

■ **HABITATION :**

■ **HONORAIRES LOCATAIRES :**

Application de la Loi ALUR : 12 € TTC/m² en zone très tendue (zone A. bis)
 10 € TTC/m² en zone tendue (zone taxe log. vac.)
 8 € TTC/m² pour le reste territoire
 Etat des lieux : 3€ TTC/m²

Le montant des honoraires payés par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui qui est payé par le bailleur.

■ **HONORAIRES PROPRIETAIRES : identiques aux honoraires locataires**

■ **LOCAUX COMMERCIAUX – A LA CHARGE DU PRENEUR :**

- Rédaction des actes : 450 € HT
 - Négociation, état des lieux : 10 % HT du loyer HT annuel charges comprises

■ **GARAGES – PARKINGS : 120 € TTC**

PRESTATIONS EXCPECTIONNELLES ANNEXES
AU MANDAT DE GESTION

Détail de la prestation	Montant HT	Montant TTC
Préparer l'aide à la déclaration des revenus fonciers	54,17 €	65,00 €
Représenter le propriétaire aux assemblées générales	87,50 €	105,00 €
Suivre le dossier lors d'un congé délivré au locataire par acte extra judiciaire (pour vente, pour reprise ou pour motif légitime et sérieux)	58,33 €	70,00 €
Assister le propriétaire à la livraison de son bien et suivre la levée des réserves (Bien en VEFA)	58,33 €	70,00 €
Suivre la réalisation des travaux importants dans le cadre de mise en conformité, mise aux normes ou suivi des diagnostics, ou dans le cadre de la garantie « dommages-ouvrage »	108,33 €	130,00 €
Gérer le renouvellement du bail commercial, de la cession de fonds de commerce	75,00 €	90,00 €
Suivre la procédure judiciaire dans le cadre d'un dossier contentieux	100,00 €	120,00 €
Gérer et suivre le dossier sinistre dégâts des eaux hors convention CIDRE (assister au rendez-vous d'expertise et suivre les travaux jusqu'à leur terme)	41,67 €	50,00 €
Clôturer un compte et restituer le dossier	75,00 €	90,00 €

L'ensemble de ces prestations
est déductible des revenus fonciers